

# COVID-19 (Coronavirus)

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean



## INFOLETTRE N° 25 - 1 AVRIL 2020 - 16h30

### État de situation

#### Cas confirmés

Canada : 9 017 (1 avril, 11 h)

Québec : 4 611 (1 avril, 13 h)

**Saguenay–Lac-Saint-Jean : 32**

#### Décès

Canada : 105 (1 avril, 11 h)

Québec : 33 (1 avril, 13 h)

**Saguenay–Lac-Saint-Jean : 0**

### Table des matières

<b>Point de presse quotidien</b>	<b>  1 nouveau cas dans la région</b>	<b>1</b>
<b>Personnes itinérantes</b>	<b>  Centre temporaire à Chicoutimi</b>	<b>1</b>
<b>Déploiement des zones de soins</b>	<b>  Identification des secteurs</b>	<b>2</b>
<b>ÉPI</b>	<b>  Nouvelles orientations - INFOLETTRE NO 24</b>	<b>3</b>
<b>Billet médical</b>	<b>  Rappel de la procédure</b>	<b>3</b>
<b>Guide autosoins</b>	<b>  Mise à jour</b>	<b>3</b>

## Point de presse quotidien | 1 nouveau cas dans la région

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CIUSSS) annonce la confirmation d'un nouveau cas positif.

À ce jour, le bilan pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean comprend 32 cas confirmés sur le territoire. Toutes les personnes infectées se trouvent présentement en isolement à domicile. Les enquêtes épidémiologiques sont en cours.

Pour le moment, aucun cas positif à la COVID-19 n'a été déclaré en CHSLD ou en résidence privée pour aînés (RPA). Toutefois, deux éclosions sont en cours dans deux RPA dans le secteur de Saguenay, dans lesquelles les résidents ont des symptômes d'allure grippale. Des investigations sont en cours. Toutes les mesures de précaution ont été mises en place.

Pour consulter le communiqué de presse : [Cliquez ici.](#)

## Modulation temporaire de l'offre de services

### Personnes itinérantes | Centre temporaire à Chicoutimi

L'équipe de la *Maison des Sans-Abris* de Chicoutimi et le CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean unissent leur force dans ce contexte de pandémie dans le but d'offrir un centre d'hébergement temporaire aux hommes itinérants qui se retrouvent sans milieux de vie actuellement.

Cet hébergement, en collaboration avec Ville Saguenay, est situé dans le Hangar du vieux port de Chicoutimi. Les hommes pour qui les règles de confinement sont plus difficiles à respecter pourront y être accueillis pour la nuit entre 23h et 7h et ce, tous les jours depuis le 30 mars.

Le Centre pourra accueillir jusqu'à dix-neuf personnes. Les règles d'hygiène, de désinfection et de distanciation seront appliquées avec rigueur.

Toutes demandes pour ce centre d'hébergement temporaire devront être faites à la *Maison de sans-Abris*. Vous pouvez joindre les intervenants au 418-549-3510.

## Déploiement des zones de soins | Identification des secteurs

Le ministère de la Santé et des Services sociaux nous demande de se préparer afin de minimiser les risques de propagation et d'assurer des milieux sécuritaires pour les patients et les équipes du réseau.

Cette préparation se fait notamment par la création de zones permettant de regrouper la clientèle desservie en fonction de son état de santé. En ce sens, certains secteurs de différentes installations de notre région seront dédiés à la COVID-19 et pourront accueillir des cas.

Le déploiement de ces zones se fera de manière graduelle, afin de s'adapter au gré de l'évolution de la situation et des besoins. Le tableau ci-dessous sera mis à jour et partagé dans l'infolettre lorsque de nouvelles unités de soins seront connues.

### Secteurs ciblés

Centres hospitaliers	ZONE FROIDE	ZONE TIÈDE	ZONE CHAUDE
CHICOUTIMI		- Unité de chirurgie (E4) - Soins intermédiaires et unité coronarienne (A3)	
LA BAIE			
JONQUIÈRE			
ALMA			
ROBERVAL		- Unité de médecine (5e étage)	
DOLBEAU-MISTASSINI			

Il existe 3 types de zones :

- **FROIDE** : usagers hospitalisés n'étant pas atteints de la COVID.
- **TIÈDE** : usagers suspectés d'être atteints de la COVID.
- **CHAUDE** : usagers hospitalisés atteints de la COVID.

## Prévention et contrôle des infections

### ÉPI | Nouvelles orientations - INFOLETTRE N° 24

La saine gestion des équipements de protection individuelle (ÉPI) est une priorité provinciale. Bien que **nous ne sommes pas en pénurie d'ÉPI, la saine gestion de ces produits est essentielle afin d'éviter d'avoir des enjeux de disponibilité** (masques, etc.).

De nouvelles directives et procédures ont été mises à jour afin d'assurer cette gestion adaptée des ÉPI à la situation actuelle. Nous vous rappelons qu'elles sont décrites dans le numéro précédent de l'Infolettre quotidienne.

**L'ensemble de ces orientations s'adressent à tout le personnel et à tous les médecins** susceptibles d'utiliser du matériel de protection. Il importe donc que vous en preniez connaissance: [cliquez ici](#)

## Ressources humaines

### Billet médical | Rappel de la procédure

Par souci d'efficacité et de prévention (limiter les déplacements), les employés disposant d'un billet médical n'ont pas à se présenter directement au Bureau de santé.

Vous pouvez faire suivre les informations par courriel, par télécopieur ou par la poste. Veuillez vous assurer d'inscrire vos coordonnées (prénom, nom, # d'employé, gestionnaire, titre d'emploi).

Pour information supplémentaire, veuillez contacter le Bureau de santé de votre installation.

## Outils - COVID-19

### Guide auto-soins | Mise à jour

Le Guide auto-soins a été révisé. Vous pouvez y accéder : [Ici](#).

Ce guide est conçu pour aider les gens à prendre les meilleures décisions possibles pour leur santé et celle de leurs proches durant la pandémie de la COVID-19. Il permet plus précisément de connaître les meilleurs moyens de se protéger de la COVID-19, de prendre soin de soi, de donner les soins de base à son entourage et de savoir où et quand consulter si l'on a besoin de soins ou de services.

## OÙ S'INFORMER ?

- **La foire aux questions**

La foire aux questions couvre un large éventail de thèmes en lien avec la COVID-19 (symptômes, mesures de prévention, questionnements relatifs aux conditions de travail, etc.) [Cliquez ici](#) pour avoir accès. Cet outil est mis à jour régulièrement en fonction des besoins du personnel.

**TRUC** : Pour rechercher rapidement un mot-clé dans le document, utilisez la **fonction CTRL + F**

- **Le site Web du CIUSSS [santesaglac.gouv.qc.ca](https://santesaglac.gouv.qc.ca)**

Pour tout savoir sur l'évolution de la situation et les messages à la population :

<https://santesaglac.gouv.qc.ca/conseils-sante/maladies-infectieuses/coronavirus/>

- **L'intranet régional et la section *Professionnels de la santé* du site Web du CIUSSS**

Pour tout savoir sur les différentes actions en cours dans notre organisation, les recommandations en vigueur, les communiqués internes et les outils à faire imprimer :

<https://intranet-ciusss.reg02.rtss.qc.ca/groupes/coronavirus-covid-19>

<https://santesaglac.gouv.qc.ca/coronavirus-covid-19/pour-les-professionnels-de-la-sante-du-territoire/>

- **Groupe Facebook Employés du CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean**

Devenez membre du [groupe Facebook destiné aux employés du CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean\(groupe officiel\)](#). Ce groupe est un endroit d'échange principalement dédié à la COVID-19. De l'information y est publiée en continu.

\* **Tous les outils sont également déposés sur le Portail des gestionnaires.**

## PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE)

Il est normal de vivre de l'anxiété ou des situations personnelles ou professionnelles difficiles dans un tel contexte. Vous pouvez joindre le PAE au numéro suivant :

**418-690-2186**